

Schéma du parcours de subventions cantonales

Arrosage des terrains de sport

Version mai 2024



A
Prise de contact

**Prise de contact entre le propriétaire et le canton
(Office cantonal du sport)**

- Identification des propriétaires
- Type de terrains et nombre
- Problématiques
- Usage, accès
- Vérification d'éligibilité
- Constitution administrative du dossier

B
Confirmation
d'engagement

**Confirmation de l'engagement du propriétaire et
transmission à la FDDM (Fondation pour le
développement durable des régions de montagne)**

- Analyse «eau & sport» effectué par la FDDM
 - Consommation annuelle et état des infrastructures
 - Mesures déjà en place
- Formation du personnel
 - Gestion de l'eau et structure des sols
 - Systèmes d'arrosage, bonnes pratiques et actions facilement réalisables
 - Exercices pratiques sur le terrain
- Identification des mesures à mettre en place
- Signature de la charte d'engagement

C
Mise en œuvre
des mesures

**Mise en œuvre des mesures par le propriétaire : 4
type de mesures**

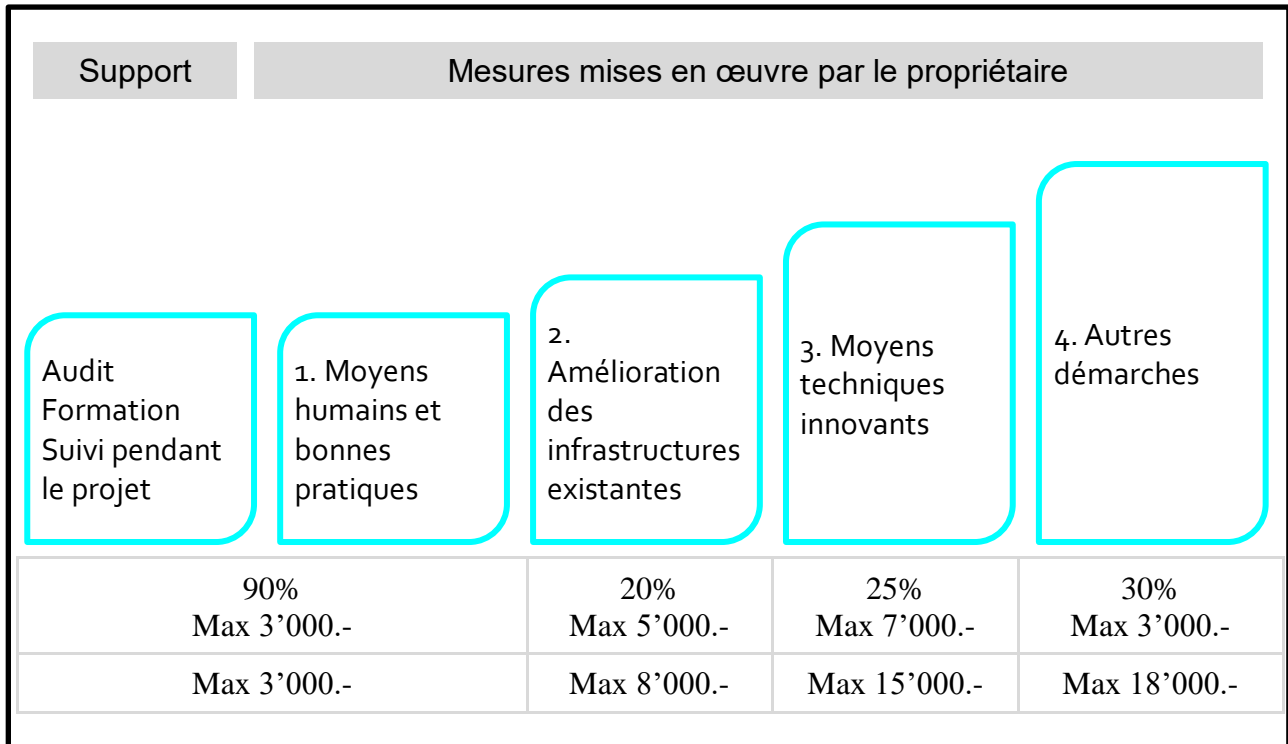
1. Moyens humains et bonnes pratiques
 - Selon enseignements de la formation
 - Mesure de l'eau utilisée pour l'arrosage
2. Amélioration des infrastructures existantes
 - Système plus efficient et meilleure utilisation
3. Moyens techniques innovants
 - Programmation intelligente
 - Sonde hygrométrique, station météorologique
4. Autres démarches
 - Récupération des eaux de pluie

D
Confirmation de
mise en œuvre

**Confirmation de la mise en œuvre des mesures par le
propriétaire**

- Déclaration de mise en œuvre
- Débriefing avec la FDDM
- Chiffrage de la baisse de la consommation

- **1 million de CHF** au total, via le Fonds du sport
- Maximum 18'000.- par propriétaire (30-50% des propriétaires)
- Subventionnement des mesures conditionné à la réalisation des mesures « précédentes »





Programme de réduction de
l'utilisation de l'eau pour
l'arrosage des terrains de sport

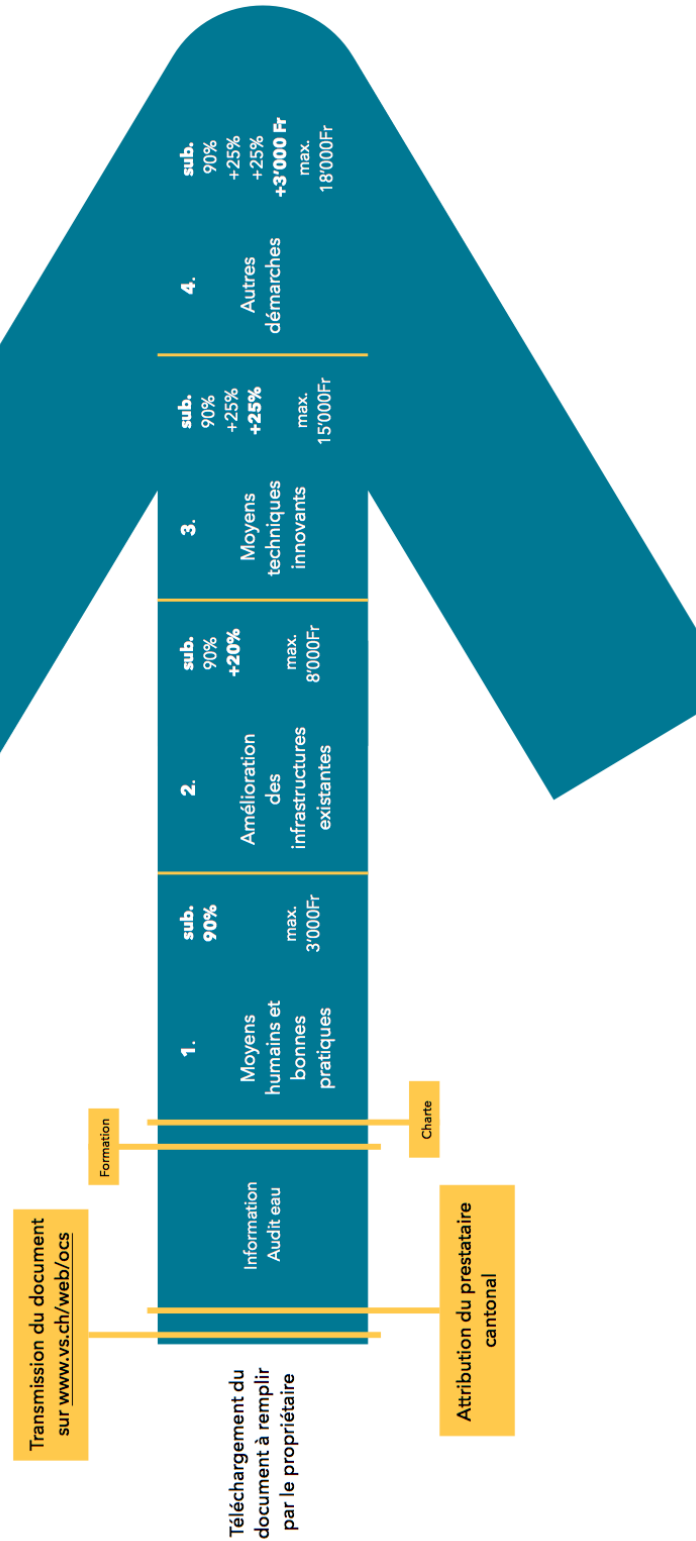


Schéma du parcours de subventions cantonales – Arrosage des terrains de sport

20.02.24 / ICEAU SA